

## ETUDIANTS

→ **Permis de conduire** : sous conditions de ressources, la Commune peut vous aider à financer votre préparation au permis de conduire. N'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous remettra un dossier à compléter.

→ **Bourse étudiants** : études supérieures au moyen d'une bourse : les dossiers de candidature sont disponibles en Mairie.

Ils seront à retourner impérativement avant le **samedi 31 juillet 2021**.

## MANIFESTATIONS

→ **Vendredi 2 juillet** : marché nocturne sur le parking Saint Antoine dès 18h. Dégustations de vin et animation musicale. Séance de cinéma en plein air dans le Parc de la Mairie, à 22h avec « L'appel de la forêt ». Séance offerte par la Municipalité aux Chazéens. En cas de mauvais temps, séance à 21h à la salle Jeanne d'Arc, dans la limite des places disponibles.

→ **Samedi 3 juillet** à partir de 9h30, Partage Tiers Monde Val d'Azergues propose des animations toute la journée sur la Place de la Platière avec un Marché Solidaire, 11h l'École de musique et 16h Les Amis du Vieux Chazay. À 20h30, spectacle Flamenco avec le groupe « GIPSY DE CAMARGUE ». Buvette et restauration avec Les Paniers de Sylvie et Capverre. Si pluie, report salle Jeanne d'Arc. Réservation 06 89 72 96 25 / 04 78 43 02 19 Tarif : 15 €, gratuit – de 12 ans. <http://ptmva.org>

→ Exposition à l'Espace culturel St Charles **samedi 3 juillet** de 13h30 à 19h30. Exposition d'élèves de 7 à 77 ans présentant des peintures et des sculptures de « L'Atelier 3 Muses ».

→ Amicale Chazéenne Voyages et Loisirs – ACVL propose :

- **samedi 10 juillet** : conservatoire Berliet et visite libre de Pérouges.
- **samedi 28 août** : sortie plein air (circuit pédestre - boules et visite surprise).

Contacts : Présidente : 06 81 25 42 46 Secrétaire : 04 78 43 14 39

→ ALTERN'INFO-Foire bio. 32ème Foire au miel et produits biologiques, **samedi 10 juillet** de 14h à 20h et **dimanche 11 juillet** de 9h à 19h, salle Maurice Baquet. Entrée gratuite. Contact : 04 72 54 60 62. Site : [www.alterninfo.org](http://www.alterninfo.org)

→ Vide-grenier organisé par la classe en 2 avec l'aide de l'interclasse, **dimanche 12 septembre** dans le village. INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE pour réserver un emplacement sur <http://interclasse-chazay.wix.com/interclasse-chazay> CONTACT : [interclassechazay@gmail.com](mailto:interclassechazay@gmail.com) ou : 06.19.62.43.26

## C'EST NOUVEAU A CHAZAY

- « Cap Verre » café comptoir : bar à vin, planches, sandwichs, salades, tapas, dessert... du mardi au samedi, 9 Place de la Platière. Tel. 06 23 15 18 92

- Deniz DELAVAL rejoint Geneviève PLASSE et Étienne DUBOCLARD au cabinet d'infirmiers, 8 avenue de la République 69380 Chazay d'Azergues.

## AGENDA

**Mercredi 07 et**

**Jeudi 08 juillet**

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

**Mission Locale**

Jeunes de 16 à 26 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.  
Contact : 04 74 02 91 50

**Mardi 13 et 27**

**juillet**

Ramassage du Tri sélectif

**Permanences adjoints sur RDV de 10h à 12h :**

*La Mairie sera fermée samedi 31 juillet, 07, 14 et 21 août*

Samedi 03 juillet

**Jean-Pierre DEBIESSE**

Bâtiments, voirie et réseaux, développement durable.

Samedi 10 juillet

**Hervé DARGES**

Urbanisme – Gestion des salles municipales - Accessibilité – Marchés

Samedi 17 juillet

**Séverine FELIX**

Sport – Vie associative – Salon du livre - Commerce et artisanat.

Samedi 24 juillet

**Michèle Balsa**

Animation - Culture et Cinéma – Fêtes et cérémonies – Tourisme et Jumelage

# TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, la Municipalité, la Police Municipale et la Gendarmerie mettent en place l'opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif existe depuis 1974 pour les mois de juillet et août. Pour en bénéficier, il vous suffit de le signaler à la Gendarmerie ou à la Mairie. Un document à remplir vous sera remis. Vous devrez y mentionner vos dates de départ et de retour, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre et le nom d'une personne à prévenir en cas de problème. Des rondes de surveillance seront effectuées de manière aléatoire par la Police Municipale en collaboration avec la Gendarmerie, de jour comme de nuit.

## ENVIRONNEMENT

### → Le frelon asiatique :

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Un dispositif de surveillance et de lutte a été mis en place par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS). En cas de présence suspecte de frelon asiatique, faire un signalement sur la plateforme de signalement en ligne : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) 04.72.72.49.51 ou [gds69@gds69.asso.fr](mailto:gds69@gds69.asso.fr) 04.78.19.60.60

### → Le moustique tigre (voir site de la Commune et flyer en Mairie)

Nous vous rappelons qu'il est très important :

- de supprimer les endroits où l'eau stagne (lieux de ponte et de repos).
- de protéger les lieux de stockage de l'eau (récupérateurs et réserves).
- d'appliquer des produits antimoustiques sur la peau dans la journée.

En cas de présence du moustique tigre, contactez le 0 800 869 869 (appel gratuit)

→ L'ambrosie : De fin juillet à octobre, son pollen est le principal allergène présent dans l'atmosphère mais le pic pollinique se situe en septembre. Signalez-la sur : [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) tel : 972.376.888 (numéro non surtaxé), [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

→ Rappel des horaires de bricolage et de jardinage : (arrêté préfectoral n°99-1667 du 19 avril 1999)

*Concernant les particuliers* : Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Une amende forfaitaire immédiate allant de 68 à 180 euros (selon le délai du règlement) peut être immédiatement infligée par l'autorité compétente lors de la constatation de l'infraction.

Les entreprises ne sont pas soumises à cette réglementation.

Les artisans sont autorisés à travailler les jours ouvrables entre 7h et 20h.

→ ! Attention ! Le brûlage des végétaux est strictement interdit.

→ Les riverains sont tenus de tailler leurs haies à l'aplomb de leur propriété afin de préserver la sécurité et tout risque d'accident, comme le veut le code de la Voirie Routière (L-2212) et le code général des Collectivités Territoriales (R-116), ceci avant que la Commune ne le fasse à votre place et à vos frais.

→ Lutte contre le bruit : L'été est propice à la fête, réunions de familles et d'amis, chez soi ou en extérieur ; Soyez respectueux de vos voisins en les prévenant et en adoptant des horaires adéquats.

→ La société en charge de la dératisation interviendra sur la Commune vendredi 20 août 2021.

→ Chats errants : il est strictement interdit de leur donner de la nourriture sur la voie publique.

## Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

### Médecins de garde en Juillet :

Dim 04: Dr CAZENAVE (Chasselay) 04 28 29 42 07

Dim 11: Dr FRANGE (Lucenay) 04 74 66 83 06

Mer 14 : Dr POIRSON (Les Chères) 04 78 25 90 60

Dim 18: Dr LECLERCQ (Lissieu) 04 78 47 66 09

Dim 25: Dr VALENCE (Chasselay) 04 28 29 42 07

### Pharmacies de garde :

Dimanche 04 juillet : LIERGUES

Dimanche 11 juillet : TERNAND

Mercredi 14 juillet : POMMIERS

Dimanche 18 juillet : CHATILLON D'AZ.

Dimanche 25 juillet : VAL D'OINGT